

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 081-218101459-20240403-20\_2024-DE



Annexe DCM 20-2024 – Jeunesse – Structure Jeunes – Dénomination et Projet Educatif



Ville de Lisle-sur-Tarn

# Projet Éducatif Municipal Jeunesse Lisle sur Tarn

## 2024/2027



<b>Introduction</b>	<b>p 3</b>
<b>Les richesses de notre commune et du pays Lislois</b>	<b>p 4</b>
<b>L'espace-jeunes municipal</b>	<b>p 5</b>
<b>Nos problématiques Notre finalité</b>	<b>p 6</b>
<b>Les objectifs</b>	<b>p 7</b>
<b>Les actions mises en œuvre</b>	<b>p 8</b>
<b>Les actions à venir</b>	<b>p 9</b>
<b>La mise en œuvre</b>	<b>p 10</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p 13</b>

## INTRODUCTION

Le Projet Éducatif Municipal Jeunesse, fixe le cap des objectifs éducatifs définis par la commune et desquels découlent de nouvelles actions à mettre en œuvre dans les mois qui suivront la réouverture des locaux de l'Accueil Jeunes. En référence au *Code de l'action sociale et des familles, Légifrance / partie réglementaire (Articles R112-1 à R587-1) / section 2 : Projet éducatif (Articles R227-23 à R227-26)*.

L'Agglomération Gaillac-Graulhet a pris la compétence jeunesse de janvier 2017 à septembre 2023. Depuis cette compétence a été rendue à la commune. Lisle sur Tarn définit donc un nouveau projet qui prendra effet de 2024 à 2027, en se rattachant au PEDT / PEC, en cours de réécriture à l'Agglomération. Ce projet se décline en actions-jeunes, menées par les animatrices et animateurs de l'Espace Jeunes avec l'ensemble des partenaires de son territoire, que ce soient les acteurs institutionnels dans le cadre de la politique jeunesse de l'Agglomération Gaillac-Graulhet que les acteurs des diverses associations locales et acteurs privés avec lesquels un partenariat a été et sera établi.

# LES RICHESSES DE NOTRE COMMUNE ET DU PAYS LISLOIS

## La Commune

**Lisle sur Tarn** : ville de près de 5000 habitants, qui compte 461 jeunes de 11 à 17 ans et 236 jeunes de 18 à 25 ans en 2020. Proche de l'autoroute Albi-Toulouse, elle est bien desservie en transports. Bastide-port accueillante, riche de son histoire, de son patrimoine bâti et végétal, de ses nombreuses associations et de ses festivités, la ville connaît une dynamique démographique très positive grâce aux projets d'urbanisme menés par la commune.

## Des équipements nombreux

Des stades, un gymnase avec un projet de rénovation totale, une piscine rénovée, espace ludique et son mini-golf, des salles de réunions-d'expositions, un musée d'arts graphiques bénéficiant de l'appellation Musée de France, une médiathèque, le lac et son parcours santé, l'aire intergénérationnelle du lac, une plaine des sports en projet d'ici à la fin du mandat, une MJC, des écoles et un collège.

## Un tissu associatif et économique riche avec lequel des partenariats peuvent se mener

### Associations :

- Sportives, GRS, Cyclisme, Escalade, Pêche, Pétanque, Randonnée, Athlétisme, Danse
- Culturelles : Les Arts Scénics (festival), les Fêtes Générales, la MJC, les occitanistes, l'Académie de Musique, des associations du spectacle vivant
- Sociales : Le Club des Aînés, Familles Rurales, ADMR, Emmaüs, l'Amicale des écoles laïque, les RPE et l'APPEL
- Environnementales : Les Jardins Familiaux, une AMAP

### Acteurs économiques :

- Les vigneronns et les différents corps de métiers rattachés à la viticulture et aux caves
- Le maraîchage en bio
- Les abeilles en famille, ferme pédagogique
- Les métiers de l'artisanat avec l'importance des activités liées au bâtiment
- Les métiers du commerce : les commerces de bouche, banque, agences immobilières, assurances, coiffeurs et salons esthétiques, fleuriste
- Les métiers de la restauration et de l'hôtellerie
- Le secteur et les métiers de la santé et du para médical
- La Résidence, maison de retraite
- Les transports

- Une industrie spécialisée dans la mécanique de précision
- Artisanat d'art

## L'ESPACE-JEUNES MUNICIPAL

Situé au château Bellevue, à proximité du lac, de la piscine et de l'aire de jeux, cadre propice à différentes activités de plein air. A pied : 10mn du centre-ville et du pôle culturel, 30mn de la MJC, des stades et de la future plaine des sports. Relié par la navette à tous les espaces de la ville mais aussi du collège, ce qui permet un accès autonome des jeunes et relie les collégiens à l'Espace Jeunes les mercredis après-midi et les vacances.

L'Espace Jeunesse dispose d'un site spacieux avec plusieurs salles de tailles différentes, des bureaux, de 3 espaces extérieurs (cour, terrasse et jardin) et équipé pour les animations (de la salle des devoirs à la cuisine équipée, en passant par les jeux : billard, ping-pong, point lecture, jeux de société... et équipement informatique). L'Espace jeunes s'adresse à des adolescents de 11 à 17 ans et à leur famille. En suivant la politique de l'Agglomération Gaillac Graulhet, une extension à venir est possible autour des 17/25 ans dans un deuxième temps.

## NOS PROBLÉMATIQUES

La commune depuis 7 ans au travers de l'espace-jeunes intercommunal, s'était efforcée de promouvoir auprès des jeunes lislois, les valeurs et principes républicains, celles de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la laïcité et du social.

Déclinés en thèmes comme la citoyenneté et l'engagement, la solidarité, la tolérance et l'inclusion, le respect de l'environnement, l'accès pour tous à la culture et aux pratiques sportives. Ces thématiques doivent être traitées au plus près des besoins identifiés et au plus proche de nos jeunes pris dans leur pluralité.

La question Jeune est d'autant plus d'actualité, que l'attractivité démographique de la bastide entraîne une hausse de sa jeunesse ; pour illustrer le propos, d'ici à juillet 2024, soit en 6 mois, nous accueillerons à minima 100 enfants et jeunes, sur seulement le volet habitat social... La commune doit donc se mettre en ordre de marche et avoir la capacité de répondre aux besoins de cette jeunesse.

## NOTRE FINALITÉ

L'espace-jeune vise à favoriser le bien vivre ensemble, à faire émerger des projets, à co-construire avec les adolescents, à les intégrer à la vie locale, en participant à des festivités et projets communaux. L'objectif est de rechercher un équilibre entre les thématiques citoyennes, solidaires, culturelles, sportives, artistiques, liées au développement durable et à l'environnement, ainsi que les activités de bricolages et de recyclage, afin d'avoir l'offre la plus large possible et intéresser un public large. Mais l'Espace jeune ne sera pas qu'un accueil de loisirs. Une ouverture et un accueil des différents publics de la jeunesse seront priorités afin d'aller vers et d'accompagner les jeunes sur les thématiques de l'orientation, des stages et de la formation, de la mobilité et du logement. L'idée étant d'emmener nos jeunes vers l'autonomie et la responsabilité en tant que citoyens en devenir. L'Espace jeunes est aussi un lieu qui fait le lien avec les familles dans un souci d'échanges, de rencontres, de soutien à la parentalité et d'accompagnement face à des problématiques liées à l'adolescence.

## NOS TROIS AXES

### **1 - Faire de chaque jeune un citoyen**

Cet objectif a pour ambition d'amener chaque jeune à développer son sentiment d'appartenance à la « cité » et à la communauté de vie des Lislois et plus largement à celle de la nation.

Il s'agit de lui transmettre les notions du vivre et du faire ensemble en lui faisant prendre conscience des droits et des devoirs que cela implique.

### **2 - Donner à chaque jeune les moyens de sa réussite**

Cet objectif est celui de la consolidation des acquis, savoirs, savoir être, savoir-faire, relevant du « soft skills », de la valorisation des compétences et de l'accompagnement vers l'autonomie. Il faut que chaque jeune puisse exprimer ses potentialités pour ensuite déterminer, grâce aux savoirs acquis, la voie qui est la sienne et faire émerger des vocations.

Nous serons à l'écoute de la cellule familiale et/ou de l'environnement proche du jeune afin de mettre en œuvre un accompagnement à la parentalité.

### **3 - Permettre à chaque jeune de s'ouvrir au monde**

Il s'agit de permettre à chaque jeune de s'inscrire dans un processus d'émancipation ayant pour finalité la conquête de son autonomie au-delà de la cellule familiale.

# LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES... ET QUI SERONT RECONDUITES

## 1 - Faire de chaque jeune un citoyen

Sensibiliser les jeunes à des problématiques actuelles : la lutte contre le harcèlement, l'importance de l'inclusion et de la mixité, la lutte contre les addictions et les conduites à risques, de la bonne utilisation du numérique, le développement durable et le devoir de mémoire. Ces thématiques sont traitées en lien avec le collège, les écoles et les différents partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans ces domaines. L'espace-jeunes est un lieu d'échanges, de débats, de co-construction afin de faire vivre la démocratie et de permettre aux jeunes de participer et de s'engager dans la vie citoyenne.

## 2 - Donner à chaque jeune les moyens de sa réussite

La réussite passe grandement par l'aisance du langage et de l'écrit. Différentes actions seront proposées et menées par les jeunes :

- Présentation et interaction orale face à l'autre ou un public, dans le cadre de réflexion sur des projets à mener, présentations d'actions et animations.
- Aide à la maîtrise des outils numériques.
- Réalisation et production de travaux, d'expositions, ...
- Ouverture à la culture urbaine / Street art : création d'œuvres dans différents points de la ville.
- Mener une politique inclusive en direction des jeunes en situation d'handicap visible ou invisible (notamment HPI, TDAH, spectre autistique, dys).
- Mener une politique préventive autour de la santé auprès des jeunes, (importance d'une bonne alimentation, d'un sommeil de qualité...).

## 3 - Permettre à chaque jeune de s'ouvrir au monde

Réflexion et débats sur les activités et thématiques à choisir sur l'année.

Co-construction des projets choisis ex : sorties, veillées, mini séjours et séjours, type de participation aux festivités (Arts Scénics, sensibilisation au tri et conduites à risques sur les festivals) et tout ce qui peut permettre une ouverture sur son cadre de vie.

- Accueil des intervenants.
- Préparation et gestion des soirées à thèmes.
- Mutualisation et relations avec les partenaires du territoire : MJC de Lisle sur Tarn, Gaillac, Rabastens et Téco.
- Mettre en œuvre des actions solidaires, ex : collectes de bouchons d'amour, de piles pour le Téléthon.

## LES ACTIONS A VENIR

### 1 - Faire de chaque jeune un citoyen

Un passeport du civisme pourra valider les actions auxquelles le jeune aura participé : sur l'éco-citoyenneté, le devoir des mémoires, l'acceptation de la différence, la lutte contre les addictions, les conduites à risques et les dangers du numérique, la solidarité, le lien intergénérationnel et le bénévolat.

Créer du lien avec le CMJ et le Conseiller Départemental Jeune.

Sera développée une vision plurielle de la jeunesse ; il s'agira de mieux prendre en compte les jeunes de Lisle sur Tarn dans les actions et les accompagnements qui seront menés.

### 2 - Donner à chaque jeune les moyens de sa réussite

Établir un diagnostic du territoire afin de recenser les besoins des familles et des aidants dans la prise en charge des enfants porteurs de handicaps. Il s'agit ici de soutenir la parentalité, de valoriser le rôle éducatif des parents, de les encourager à s'impliquer et à participer à la vie de l'espace-jeunes.

Développer les relations avec la médiathèque et le musée Raymond Lafage en participant à des expositions, à des rencontres avec les artistes et en créant des œuvres qui pourraient donner lieu à des expositions et/ou représentations rendues publiques.

Accompagner les productions écrites : compte rendu de recherches, constitution de CV, lettres de motivation, rapports de stage, ...

Aide / accompagnement à la recherche de stages.

### 3 - Permettre à chaque jeune de s'ouvrir au monde

Établir des liens avec la structure jeune de la Puebla de Almoradiel dans le cadre du jumelage en lien avec l'Espagne.

S'ouvrir à d'autres échanges, dans le cadre du dispositif ERASMUS.

Développer des actions en direction des écoliers (ex : passerelle) et des seniors (ex : spectacle).

Créer des synergies sur la commune en montant des actions qui permettraient de faire adhérer et participer les Lislois.

Créer des synergies sur les autres communes du pays lislois : Montans, Parisot, Peyrole, bassin de nos collégiens.

Mener une réflexion sur la création d'une association jeune.

Prendre attache auprès d'associations caritatives œuvrant à l'international afin de développer les actions de solidarité.

Découvrir des parcours de vie en relation avec des familles, le Relais et le CADA de Montans.

## LA MISE EN ŒUVRE

### Ouverture de la structure :

- Le lundi, mardi et jeudi ouverture de 17h à 18h30 (hors vacances scolaires)
- Le mercredi après-midi : à partir de 12h30 jusqu'à 18h30 (ateliers)
- Les vacances d'automne, d'hiver et de printemps  
Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi ] de 9h30 à 18h30
- Trois semaines en juillet et la dernière semaine d'août  
le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi ] de 9h30 à 18h30
- Possibilité d'ouverture ponctuelle de 12h jusqu'à 22h
- Possibilité d'ouverture le samedi et dimanche en fonction de notre participation à un événement ponctuel, type festivité, commémoration.

### Son fonctionnement est différencié au niveau de l'accueil selon les tranches d'âges :

- 11/13 ans : les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation selon le temps choisi par les responsables légaux, qui ont retenu leur participation par une inscription préalable et dans la limite des places disponibles.
- 14 ans et + : l'espace est en accès libre pour les jeunes sous l'encadrement de l'équipe d'animation dans la limite des 40 places disponibles.

### Son équipe d'animation :

- Deux animatrices professionnelles titulaires du concours d'animateur territorial : une titulaire du BEESAN et BPJEPS LTP, la seconde du DESS Psychologie de l'adolescent. Le choix par la mairie de 2 responsables permet un accueil plus large des jeunes correspondant mieux aux besoins de notre commune. Cela a aussi l'avantage de mieux gérer les temps de présence, d'articuler les heures, de se relayer si un problème survenait tel qu'une absence, et donc de maintenir le service ouvert. Cela permet un travail d'équipe, une complémentarité, une ouverture plus grande du champ des possibles et une sécurité au sens large dans et sur le lieu du travail et d'accueil.
- Des intervenants sur des compétences ciblées et des partenaires du territoire habilités.
- Nous nous réservons la possibilité de former des stagiaires, des étudiants, de prendre des jeunes en SNU et de faire appel à des services civiques.

## Le rôle des responsables :

- Mettre en œuvre les objectifs définis par la commune et par les documents cadres de l'intercommunalité, PEDT / PEC
- Garantir la sécurité physique et morale des jeunes
- Des échanges avec les jeunes sont réalisés afin de régler tout problème de nature matérielle, relationnelle, comportementale, relevant du savoir être, du savoir vivre et faire ensemble
- Être à l'écoute des jeunes et de leurs problématiques : lors de RDV individuels et collectifs sous la garantie de discrétion
- Associer les jeunes à la vie de l'Espace Jeunes : des réunions avec les jeunes sont régulièrement tenues afin de réfléchir et définir, monter des projets et programmes : venues d'intervenants extérieurs, sorties, séjours.... les associer à la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre d'un apprentissage de la vie démocratique
- Être à l'écoute des parents et les accompagner dans leurs questionnements et besoins face aux problématiques liées à l'adolescence.
- Les responsables rendent compte à la mairie gestionnaire. Des rencontres et des réunions de travail sont régulièrement organisées avec le DGS et le / les élu-e-s en charge, concernant la gestion et le fonctionnement de l'Espace Jeunes.
- Les responsables sont membres des ateliers et du groupe de travail. Ils y présentent leur fonctionnement, projets, bilans autant financiers que moral. C'est aussi un temps qui permet de vérifier la pertinence et la qualité de la mise en œuvre des activités suivant les lignes/objectifs défini-es par le projet pédagogique ; et voir comment l'aménager ou l'enrichir.
- Ils répondent favorablement, en fonction de leur disponibilité, aux invitations de l'Agglomération et de tous les autres partenaires ayant trait aux formations, réunions, ateliers jeunesse et comité de pilotage réalisés en direction des personnels en responsabilité dans leur commune.

## Les partenaires institutionnels

- État, Région, Département et Communauté d'Agglomération
- Les services de la CAF, de la SDJES et de la MSA
- Selon les thématiques d'autres partenaires pourront être sollicités

## Un comité technique

Les responsables, le DGS, le ou les élu-es en charge  
et les personnels municipaux intéressés par les sujets à traiter  
De façon régulière

## Le groupe de travail municipal

Réunissant des élus et la direction de l'Espace-Jeunes afin de finaliser les remontées des ateliers avant validation en Conseil Municipal.

A partir de la remontée de l'évaluation des techniciennes, le groupe travaille sur les pistes d'amélioration (modification, nouveau besoin) qui permettront éventuellement une ré actualisation de notre projet.

Réunion à minima 2 fois par an.

## Un atelier jeunesse municipal

Réunissant des élus, la direction de l'Espace-Jeunes et les partenaires institutionnels, associatifs et autres, impliqués / intéressés à une ou plusieurs thématiques retenues.  
Réunion en fonction des besoins.

## Les thèmes retenus :

L'initiative citoyenne pour améliorer le vivre et faire ensemble

La prévention, la santé

La formation et l'information

Les loisirs, le sport et la culture pour tous

L'accompagnement à la parentalité

## Les membres pouvant participer à un ou plusieurs groupes de travail et à l'atelier

La maire

Les élu-e-s

Les extras municipaux

Les directrices des écoles élémentaires dans le cadre de la passerelle

École-Collège

Le principal du collège

CPE et infirmière du collège

Les responsables de l'Espace municipal jeunes

Les RPE du collège : la FCPE et la Sauce Autonome

Les représentants des associations partenaires

Le policier municipal

La gendarmerie et / ou les pompiers

## EN CONCLUSION

Le Projet Éducatif Jeunesse Communal de Lisle sur Tarn pose les bases partagées des objectifs éducatifs du territoire communal dans le cadre de la politique jeunesse de l'Agglomération qui, en fixant sur nos jeunes des 11 / 17 ans dans un premier temps, des orientations et un cap clair, leur fourniront les bases indispensables pour affronter les défis qui les attendent dans leur parcours de vie.

Nos jeunes sont notre avenir le plus proche dans un monde en pleine mutation, ils méritent que nous leur consacrons toute notre attention. Plus qu'une promesse, les efforts budgétaires de notre commune montrent tout notre engagement et notre implication auprès de notre jeunesse et de leur famille en prenant en compte leur diversité, leurs besoins et leurs attendus.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 081-218101459-20240403-20\_2024-DE